

initiatives en créant un climat propre à favoriser l'investissement, l'innovation et l'esprit d'entreprise. Les mesures fiscales que nous avons prévues pour favoriser les investissements dans la recherche et l'innovation témoignent de notre détermination à cet égard. Le Canada est l'un des pays qui ont accordé le plus de stimulants fiscaux pour la recherche et le développement, même avant le budget. Si nous prenons le Japon, l'Allemagne de l'Ouest, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne ou la Suède, nous constatons qu'à l'exception de Singapour, le Canada est le pays qui accorde le plus d'avantages fiscaux pour la recherche et le développement. Ces avantages devraient représenter pour l'industrie au-delà de 200 millions de dollars en 1983.

Le budget est allé encore beaucoup plus loin. Par exemple, il a apporté d'importants changements au crédit d'impôt à l'investissement, ce qui avantagera surtout les petites entreprises et élargira l'application du crédit d'impôt. Le budget propose également des mesures que j'apprécie particulièrement en ma qualité d'ancien avocat fiscaliste, car elles simplifient les stimulants fiscaux à la recherche et au développement et renforcent leur efficacité. Ces mesures devraient donner 100 millions de plus à l'industrie pour la recherche et le développement. Elles ont été faites dans un document de consultation sur lequel on est invité à donner son opinion d'ici le 1^{er} juillet 1983, afin que ces mesures puissent être mises en œuvre au plus tôt.

● (1120)

Le gouvernement fédéral veillera également à ce que les programmes d'aide au développement technologique demeurent efficaces et à ce que les entreprises canadiennes puissent profiter des techniques les plus productives et les plus avancées. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement dépensera 20 millions au cours des deux prochaines années pour élargir le programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches. Les Services régionaux de consultation et le Service d'information technique prendront de l'expansion, de façon à desservir également les petites et moyennes entreprises et à faciliter la diffusion des différentes techniques auprès de toutes les entreprises canadiennes. Cela fait partie des 100 millions que le gouvernement a affectés aux nouvelles initiatives technologiques pour les deux prochaines années.

[Français]

Pour ce qui est de la main-d'œuvre, les principaux objectifs du gouvernement fédéral concernent notre aptitude à prévoir les effets de l'évolution technologique et ainsi à réduire au minimum ses effets négatifs. Je suis persuadé que la plupart des gens accueillent favorablement l'idée que les nouvelles techniques vont éliminer de nombreuses tâches fastidieuses et répétitives. J'ai tout lieu de croire que les gens attendent avec impatience la possibilité d'occuper les emplois intéressants et mieux rémunérés que créeront les nouvelles techniques. Ainsi en guise d'appui à la formation, le Budget a affecté une somme additionnelle de 155 millions de dollars à des programmes de perfectionnement des ressources humaines.

Le budget—M. Johnston

[Traduction]

Notre politique technologique vise également à favoriser la mise en place de mécanismes de gestion pour inviter les syndicats et le patronat à prévoir ensemble l'évolution technologique. Nous allons également aider les syndicats à étudier les problèmes suscités par cette évolution et à les régler. Le gouvernement fédéral a accepté de dépenser 10 millions au cours des deux prochaines années pour inciter le patronat et les syndicats à créer un centre de productivité et de croissance de l'emploi. Mes collègues, le ministre du Travail, l'honorable Charles Caccia, et le ministre de l'Expansion économique régionale, l'honorable Ed Lumley, dirigeront les négociations à cet égard.

Le gouvernement fédéral voudrait également soutenir les universités qui mènent des recherches d'application industrielle. Pour soutenir la recherche universitaire et lui permettre de contribuer davantage au développement technologique, le gouvernement augmentera de près de 27 millions ses subventions au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au cours des deux prochaines années.

Notre politique technologique vise également à mieux renseigner l'industrie sur la recherche universitaire et à orienter davantage les recherches menées dans les universités et les laboratoires fédéraux vers les applications industrielles. Le gouvernement fédéral dépensera 9 millions au cours des deux prochaines années pour renforcer la recherche menée de concert par les universités et l'industrie ainsi que le développement technologique.

[Français]

Au gouvernement même, nous ferons en sorte que la R-D effectuée dans les laboratoires fédéraux appuie les besoins de l'industrie dans le cadre de nos objectifs économiques. Nos programmes et nos politiques seront conçus en fonction de ces objectifs. Nous étudierons les programmes de recherche fédérale afin d'évaluer si dans certains domaines ils pourraient s'adapter davantage aux besoins de l'industrie. Le secteur des communications retient particulièrement notre attention. Le Canada possède une réputation mondiale d'excellence dans le domaine des communications. Afin de continuer en ce sens, mon collègue l'honorable Francis Fox qui se trouve à la Chambre aujourd'hui, le ministre des Communications . . .

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre! C'est la deuxième fois que l'honorable ministre mentionne le nom de ses collègues à la Chambre. Je dois donc lui rappeler qu'il doit se référer à ses honorables collègues en utilisant leur titre ou le nom de leur circonscription, et non pas leur nom propre.

M. Johnston: Je m'excuse, monsieur le Président.

Le ministre des Communications (M. Fox) qui se trouve présentement à la Chambre propose l'institution d'une société sans but lucratif qui appartiendrait au gouvernement et à d'autres et qui effectuerait de la R-D dans les champs connexes des télécommunications, de la technologie spatiale et de l'informatique. Un groupe d'étude, formé des représentants de l'industrie, des universités et du gouvernement, sera mis sur pied afin d'évaluer la viabilité de l'institut proposé. Nous avons consacré une somme de \$250,000 pour mener cette étude.